



DELIB 01-2025

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de CAHUZAC
Séance du 25 février 2025 à 18h00**

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 10

En exercice : 10

Qui ont pris part à la délibération : 10

Date de la convocation : 18/02/2025

Date d'affichage : 18/02/2025

L'an deux mille vingt et cinq et les vingt-février à 18h30, le Conseil Municipal de CAHUZAC, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Mme Alexia BOUSQUET, Maire.

Présents : Mesdames Alexia BOUSQUET, Evelyne ROUANET, Martine BOUSQUET et Messieurs Cédric GARCIA, Francis LEDOUX, Simon SAFFORES.

Excusés : Adrien STOLDICK pouvoir à Simon SAFFORES ; Nadège BOUYSSSE pouvoir à M. Cédric GARCIA, Emeline PAGES pouvoir à Francis LEDOUX, Jean-Luc IMART pouvoir à Evelyne ROUANET.

Secrétaire de séance : Mme Martine BOUSQUET

Conformément à l'article [L 2121-21 du CGCT](#), Mme le maire propose de voter à main levée

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Objet de la délibération : Approbation du PV de la séance du 23/12/2024

Le PV du 23/12/2024 vous a été transmis le 18/02/2025 avec les convocations.

Madame le Maire demande au conseil de bien vouloir approuver le PV comme Monsieur Jean-Luc IMART, le secrétaire de séance, l'a rédigé.

Pour : 10 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

La secrétaire de séance,

Mme le Maire, Alexia BOUSQUET